

# « Des criminels sur la toile »

Le négationnisme du génocide des Tutsi sur internet

Florent Piton<sup>1</sup>

Jean-Damascène Gasanabo<sup>2</sup>

« Il ne doit rester aucune trace de nos ennemis. On ne peut pas se contenter de les tuer. Leurs noms doivent être effacés. Personne ne se souviendra d'eux. Ils auront perdu et nous aurons gagné. C'est la sanction absolue. »

« Peut-être que des chercheurs ou des universitaires arriveront à reconstituer ce puzzle effroyable et à les attribuer à leur véritable auteur. Je sais que je peux te faire confiance. Je t'ai choisi parce que tu es d'une génération qui a été épargnée par les horreurs que nous avons vécues. Nous n'avons su en éviter aucune. Nous les avons toutes commises. Rien ne pourra nous racheter. Tu sauras quoi faire pour conserver la mémoire de ceux qui méritent d'être sauvés de l'oubli. Il n'y a que la mémoire qui soit belle. Le reste, c'est de la poussière et du vent. »

Jean-Michel Guenassia, *Le club des incorrigibles optimistes* (2009)

Alors que l'entreprise de destruction des juifs d'Europe battait son plein, Himmler, le principal architecte de la Solution finale, déclarait le 6 octobre 1943 devant un parterre de généraux et d'officiers SS : « La question des Juifs sera réglée d'ici la fin de l'année dans les pays occupés par nous. Il ne subsistera que des restes de population juive qui auront trouvé abri quelque part. [...] Vous êtes maintenant au courant, et vous garderez tout cela pour vous. Bien plus tard, on pourra peut-être poser la question de savoir s'il faut en dire plus au peuple allemand. Je crois qu'il a mieux valu que nous – nous tous – prenions cela sur nos épaules, que nous prenions la responsabilité (la responsabilité d'un acte et non d'une idée) et que nous emportions notre secret avec nous dans la tombe »<sup>3</sup>. Quelques jours auparavant, il avait eu cette formule restée célèbre : « Ceci est une page glorieuse de notre histoire qui n'a jamais été écrite et qui ne le sera jamais ». Cette phrase souligne la spécificité du crime de génocide, à savoir qu'il porte en lui le principe même de sa négation : parce qu'il vise à effacer toute trace de ceux que l'on extermine, mais aussi parce qu'il représente une transgression morale indépassable, le génocide ne peut qu'être nié par ses architectes et ses exécutants, et ce dès le moment-même où il est commis.

Le terme de négationnisme, emprunté aux discours relatifs à l'Holocauste et qui désigne également l'entreprise d'euphémisation ou d'atténuation du crime, est en réalité assez tardif, alors même que les discours qu'il vise apparaissent dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'est imposé en France dans les années 1980 et 1990, à la faveur de

---

<sup>1</sup> Doctorant en histoire contemporaine à l'université Paris 7 Denis Diderot et au laboratoire de recherches au centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA).

<sup>2</sup> Directeur du centre de recherche et de documentation de la Commission Nationale de Lutte contre le Génocide (CNLG).

<sup>3</sup> Heinrich Himmler, *Discours secrets*, édités par Bradley F. Smith & Agnès F. Peterson, traduit de l'allemand par Marie-Martine Husson, Paris, Gallimard, 1978, p. 168-169.

la résurgence de publications visant à relativiser l'existence de la Shoah. Le 28 octobre 1978, *L'Express* publiait un entretien réalisé en Espagne avec Louis Darquier, commissaire général aux questions juives de mai 1942 à février 1944, qui déclarait notamment qu' « à Auschwitz, on n'a gazé que des poux »<sup>4</sup>. La même année éclatait, en France toujours, l'affaire Faurisson<sup>5</sup>, lequel devint alors le nouveau porte-voix de ces « assassins de la mémoire », pour reprendre la terminologie de Pierre Vidal-Naquet<sup>6</sup>. C'est Henri Rousso qui, dans un ouvrage écrit en réaction à ces publications, propose le terme de négationnisme par opposition à celui de révisionnisme, afin de mettre en évidence la spécificité de discours étrangers aux standards scientifiques et historiques, mais qui relèvent plutôt de l'idéologie : « Le révisionnisme de l'histoire étant une démarche classique chez les scientifiques, on préférera ici le barbarisme, moins élégant mais plus approprié, de "négationnisme", car il s'agit bien d'un système de pensée, d'une idéologie et non d'une démarche scientifique ou même simplement critique »<sup>7</sup>. A propos du Rwanda, très vite, ce terme de « négationnisme » a été utilisé pour rassembler sous une même étiquette l'ensemble des discours et des écrits divers – par les auteurs et leurs contenus mais qui puisent tous à une même rhétorique victimiste et conspirationniste – visant à nier ou banaliser la réalité du génocide des Tutsi perpétré entre avril et juillet 1994.

La logique du négationnisme consiste à présenter comme une réinterprétation ce qui relève en réalité de la réécriture et du mythe, ou pour le dire autrement d' « une entreprise de déréalisation du discours [...], un pastiche de l'Histoire », « un discours qui remplace le réel par le fictif »<sup>8</sup>. Surtout, le négationnisme constitue en quelque sorte un prolongement du génocide, dans la mesure où il vise à poursuivre l'effacement des traces de ceux qui ont disparu et que l'on a voulu exterminer : « [cette méthode historique] est, dans notre société de représentation et de spectacle, une tentative d'extermination sur le papier qui relaie l'extermination réelle. On ressuscite des morts pour mieux atteindre les vivants »<sup>9</sup>.

Le génocide des Tutsi du Rwanda est intervenu de manière à peu près concomitante au développement d'internet dans la seconde moitié des années 1990. Vingt ans plus tard, ce réseau virtuel a pris une place considérable, non seulement en termes de nombre de connectés à travers le monde, mais aussi et surtout quant à sa valeur sociale et au rôle qu'il a pris dans la diffusion du savoir et de l'information. Ainsi, le négationnisme du génocide, bien qu'il puise ses principaux schémas rhétoriques dans une série d'ouvrages<sup>10</sup> qui constituent un authentique « bréviaire du déni »<sup>11</sup>, est surtout relayé

---

<sup>4</sup> Cité dans Henri Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, p. 163 [1<sup>ère</sup> édition : 1987].

<sup>5</sup> Sur l'histoire du négationnisme de la Shoah en France, voir Florent Brayard, *Comment l'histoire vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Paris, Fayard, 1996 & Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000 ; Valérie Igounet, *Robert Faurisson. Portrait d'un négationniste*, Paris, Denoël, 2012.

<sup>6</sup> Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>7</sup> Henri Rousso, *op. cit.*, 1990, p. 176.

<sup>8</sup> Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, 2005, *passim*.

<sup>9</sup> *Id.*, « Un Eichmann de papier », *Esprit*, n° 9, Septembre 1980, p. 25.

<sup>10</sup> Impossible dans ces lignes d'établir une bibliographie exhaustive de cette littérature négationniste, aussi nous limitons-nous aux principales références en français. A cet égard, la Bible des négationnistes reste l'ouvrage de Pierre Péan, *Noirs fureurs, blancs menteurs. Rwanda, 1990-1994* (Paris, Mille et Une Nuits, 2005), que l'auteur a d'ailleurs eu bon ton de republier en version de poche à l'occasion de la vingtième commémoration (Paris, Fayard/Pluriel, 2014). Parmi les têtes de pont figure également Charles Onana qui utilise les maisons d'éditions Duboiris pour diffuser ses théories, et qui profite d'ailleurs aussi

aujourd'hui par un réseau touffu de sites, de blogs, et de forums de discussions qui assurent le succès et la propagation de ces discours<sup>12</sup>. En 1980, à propos de Robert Faurisson et des négationnistes de la Shoah, Pierre-Vidal Naquet parlait de « criminels de papier »<sup>13</sup>. Aujourd'hui, compte tenu du développement du web, le négationnisme semble être entré dans un nouvel âge, celui des « criminels sur la toile ». Dans cet article, on se propose donc d'analyser le fonctionnement et les logiques de ce négationnisme en ligne, à travers l'étude des principaux sites francophones "spécialisés" dans la négation du génocide des Tutsi au Rwanda.

## Les lignes de force du négationnisme du génocide des Tutsi

### *Les trois âges du négationnisme*

Au Rwanda comme ailleurs, le négationnisme trouve ses fondements dans le projet génocidaire lui-même, et commence en même temps que l'extermination, si ce n'est avant elle quand il s'agit de refuser aux victimes à venir leur qualité d'êtres humains ou de laisser faire l'impunité lors des épisodes de violence. Lorsque les massacres commencent en avril 1994, l'acte de tuer est masqué par une série d'euphémismes, dont l'exemple le plus connu est l'emploi du terme *gukora*. Face à une communauté internationale atone, les membres du gouvernement intérimaire admettent certes l'existence de massacres limités – dont la responsabilité incomberait d'ailleurs au FPR et aux « infiltrés tutsi » – mais prétendent pacifier le pays, alors qu'ils exhortent eux-mêmes aux tueries. Les corps des victimes font l'objet d'une tentative d'anéantissement, éparpillés dans des fosses communes non identifiables ou jetés dans la Nyabarongo et dans les autres cours d'eau. Cette entreprise d'effacement de la présence des tutsi, et partant de dénégation de leur extermination, atteint jusqu'à l'espace du quotidien, mettant en évidence ce qu'Hélène Dumas appelle une « géographie de la disparition »<sup>14</sup>. On le voit, le déni du génocide commence en même temps que l'extermination des Tutsi, dont il constitue en quelque sorte l'aboutissement symbolique.

Ce premier âge du négationnisme, élaboré dans l'immédiateté du génocide, est relayé dès la fin des massacres par un nouvel âge négationniste qui se poursuit pendant près

---

du contexte de la vingtième commémoration pour publier un nouvel ouvrage (*La France dans la terre rwandaise*, Paris, Dubois, 2014). On ne peut non plus passer sous silence le témoignage d'Abdul Ruzibiza, *Rwanda. L'histoire secrète* (Paris, Panama, 2005), que les négationnistes brandissent comme la preuve irréfutable de leur analyse, en dépit de la rétractation sur le tard de son auteur. Au sein de cette bibliosphère, on trouve également l'universitaire et expert autoproclamé du TPIR Bernard Lugan, dont le titre du dernier ouvrage (*Rwanda. Un génocide en questions*, Paris, Editions du Rocher, 2014) ne laisse guère de doute sur son contenu. Dans un autre registre, plusieurs militaires français ayant joué un rôle dans les événements du Rwanda ont publié des livres dans lesquels leur défense de la position de la France s'articule à une vision négationniste du génocide des Tutsi : c'est le cas de Didier Tauzin (*Rwanda. Je demande justice pour la France et ses soldats*, Paris, Jacob Duvernet, 2011), de Jean-Claude Lafourcade (*Opération Turquoise. Rwanda, 1994*, Paris, Perrin, 2010) ou de Jacques Hogard (*Les larmes de l'honneur. 60 jours dans la tourmente du Rwanda*, Paris, Hugo et Compagnie, 2005). Enfin, les Rwandais en exil, dont un certain nombre de dignitaires de la Seconde République, disposent d'une maison d'édition dédiée, les Editions des Sources du Nil, sur lesquelles on aura l'occasion de revenir.

<sup>11</sup> Nous employons cette expression en référence à l'ouvrage de Léon Poliakov, *Le bréviaire de la haine. Le III<sup>e</sup> Reich et les Juifs* (Paris, Calmann-Lévy, 1951), premier ouvrage d'envergure consacré à la Shoah.

<sup>12</sup> Pour une première approche de ce négationnisme spécifique, voir : Gérard Ntashamaje, « Génocide perpétré contre les tutsi : le négationnisme sur Internet », *Dialogue*, n° 198, Avril 2012, p. 100-108.

<sup>13</sup> Pierre Vidal-Naquet, *art. cit.*, 1980, *passim*.

<sup>14</sup> Hélène Dumas, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014, p. 38-50.

d'une décennie. C'est durant cette période en effet qu'un négationnisme structurel et idéologique se constitue, autour de Rwandais en exil, mais aussi d'hommes politiques et intellectuels en Europe et en Amérique. Dès 1997, l'historien français Jean-Pierre Chrétien identifiait les lignes de force de ce second âge négationniste<sup>15</sup>, qui repose moins sur une négation pure et simple des massacres, que sur une banalisation de l'évènement, décrit sur le registre de la guerre civile et du conflit ethnique spontané, une vision qui justifie a posteriori la thèse du double génocide.

A partir du milieu des années 2000, cette relecture, ou plutôt ce déni de l'histoire, trouve un nouvel écho médiatique, à la faveur de la publication de l'ouvrage de Pierre Péan, d'abord<sup>16</sup>, mais surtout de l'ordonnance en France du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière qui attribue la paternité de l'attentat du 6 avril au FPR<sup>17</sup>, et multiplie les interprétations politiques hasardeuses. Il est d'ailleurs intéressant de constater que cet essor du négationnisme est concomitant d'un mouvement de renforcement mémoriel au Rwanda et à l'étranger<sup>18</sup>. Ce troisième âge du négationnisme, que l'on pourrait qualifier de négationnisme médiatique, se caractérise par un élargissement significatif de son espace de diffusion, à la faveur de publications à succès, mais aussi de nouveaux moyens de communication dont internet fait partie.

### *Fureur populaire, double génocide et complot : les lignes de force des discours négationnistes*

Le négationnisme du génocide des Tutsi est donc structuré autour de quelques grands axes, aujourd'hui bien identifiés<sup>19</sup>, et dont le succès repose sur le déficit cognitif à propos de l'histoire du génocide des Tutsi d'abord, mais aussi plus généralement de l'histoire du Rwanda et de sa sous-région. En outre, les négationnistes ont beau jeu de rappeler que le TPIR n'est pas parvenu à apporter la preuve de la planification du génocide des Tutsi, ce qui selon eux accrédirait la thèse de la colère spontanée et de la fureur populaire<sup>20</sup>. Cette confusion entre le régime juridique et le régime historique de la preuve fait un peu vite oublier qu'y compris dans le cas de la Shoah, en dehors de quelques documents et déclarations, il n'existe pas de plan d'extermination daté et signé<sup>21</sup>. Dès lors, l'absence de

---

<sup>15</sup> Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997. Cet ouvrage a été republié dans une version largement modifiée en 2012 (nous utilisons cette deuxième version).

<sup>16</sup> Pierre Péan, *op. cit.*, 2005.

<sup>17</sup> L'ordonnance est émise en 2006, mais son contenu avait été dévoilé dans la presse dès 2004.

<sup>18</sup> Rémi Korman, « La politique de mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda : enjeux et évolutions », *Droit et cultures*, vol. 66, 2013, p. 87-101.

<sup>19</sup> Au sein d'une bibliographie importante, on peut citer : Hélène Dumas, « L'histoire des vaincus. Négationnisme du génocide des Tutsi au Rwanda », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 190 : « Rwanda. Quinze ans après. Penser et écrire l'histoire du génocide des Tutsi », Janvier/Juin 2009, p. 299-346 ; *Id.*, « Banalisation, révision et négation : la "réécriture" de l'histoire du génocide des Tutsi », *Esprit*, Mai 2010, p. 85-102 ; Paul Rutayisire, « Aux origines du négationnisme du génocide perpétré contre les tutsi », *Dialogue*, n° 198, Avril 2012, p. 6-32 ; Jean-Pierre Chrétien & Marcel Kabanda, *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, chapitre 11 : « France-Europe- Amérique : la mémoire d'un génocide défiée par la banalisation d'un racisme », Paris, Belin, 2013, p. 277-316.

<sup>20</sup> Soulignons au passage que les juges du TPIR ont pourtant posé dès 2006 comme un constat judiciaire incontestable l'existence d'un génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda entre avril et juillet 1994.

<sup>21</sup> Même lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942, organisée pour régler la question juive à l'échelle européenne, la Solution Finale ne fut pas clairement énoncée. Voir : Edouard Husson, *"Nous pouvons vivre sans les Juifs". Novembre 1941. Quand et comment ils décidèrent de la Solution finale*, Paris, Perrin, 2005.

traces documentaires ne signifie pas absence de préparation. C'est donc un mélange d'ignorance et de mauvaise foi qui permet aux discours négationnistes de prospérer. Or, s'il est « absolument impossible de débattre avec [les négationnistes] »<sup>22</sup>, il importe de déconstruire leurs écrits pour en cerner les arguments et les faux-semblants.

Comme on l'a dit, dans le cas du Rwanda, ce n'est pas tant la réalité que la nature des faits qui est niée : il s'agit surtout d'une entreprise de banalisation de l'extermination des Tutsi, dont on nie la dimension génocidaire « au profit de discours [...] où tout le monde est à la fois bourreau et victime »<sup>23</sup>. Le massacre des Tutsi est présenté comme une réaction à l'attentat, lequel est attribué au FPR qui n'aurait pas hésité à sacrifier les Tutsi de l'intérieur afin d'accéder au pouvoir par les armes. Non seulement cette lecture « mécaniste »<sup>24</sup> de l'évènement pose problème, mais en outre, elle reprend la vulgate ethniciste et raciste en faisant du génocide une sorte de simple « chaos tribal »<sup>25</sup>.

La théorie du double génocide se construit dès lors dans la continuité de cette lecture tribaliste, Hutu et Tutsi étant, dans une perspective négationniste, victimes de « génocides croisés », une théorie qui se déploie tout particulièrement dans les camps de réfugiés du Kivu<sup>26</sup>. Une comptabilité macabre est alors proposée, en minorant d'un côté le nombre de Tutsi exterminés au Rwanda entre avril et juillet 1994<sup>27</sup>, et en additionnant de l'autre les victimes Hutu de la guerre contre le FPR entre 1990 et 1994 ainsi que les réfugiés de l'Est du Congo après le génocide. Outre les manipulations des chiffres, ces calculs supposent cyniquement que les morts s'annulent par soustraction, et visent à démontrer que les massacres des Tutsi serviraient à cacher un génocide, bien réel celui-là, des Hutu<sup>28</sup>. Le génocide n'est donc plus seulement une « fable », un « mythe », un « mensonge » ou un « conte pour enfants », selon la terminologie de Pierre Péan<sup>29</sup> : c'est un « plan com' » de Kigali et des Tutsi qui auraient réussi à « vendre » leur génocide à la communauté internationale<sup>30</sup>.

Les échos aux théories conspirationnistes sont donc patents dans les discours négationnistes. D'ailleurs, leurs auteurs n'hésitent pas à parler d'un complot tutsi mondial soutenu par les anglo-saxons dans ce qui relèverait autant de la lutte linguistique que d'une guerre secrète pour le contrôle de l'Afrique centrale. Cette théorie

---

<sup>22</sup> Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, 2005.

<sup>23</sup> Hélène Dumas, *op. cit.*, 2010, p. 86.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 90. Sur cette lecture ethniciste et raciste du génocide, voir Jean-Pierre Chrétien & Marcel Kabanda, *op. cit.*, 2013, p. 290-301.

<sup>26</sup> Hélène Dumas, *art. cit.*, 2010, p. 90.

<sup>27</sup> Les négationnistes ont alors beau jeu d'exploiter les difficultés inhérentes au dénombrement des victimes des massacres du Rwanda. Sur les projets du gouvernement rwandais pour « compter les morts », voir : Hélène Dumas, *Juger le génocide sur les collines. Une étude des procès gacaca au Rwanda (2006-2012)*, thèse de doctorat en histoire, EHESS, Paris, 2013, p. 52-59. Sur les tentatives des chercheurs pour estimer le nombre de victimes du génocide, nous renvoyons à : Marijke Verpoorten, « Le coût en vies humaines du génocide rwandais : le cas de la province de Gikongoro », *Population*, vol. 60, 2005/4, p. 401-439 ; *Id.*, « The Intensity of the Rwandan Genocide. Measures from the Gacaca Records », *Peace Economics, Peace Sciences and Public Policy*, vol. 18, 2012/1 ; Philip Verwimp, « A Quantitative Analysis of Genocide in Kibuye Prefecture, Rwanda », Discussion paper, Catholic University of Leuven, 2001 ; *Id.*, « Testing the Double-Genocide Thesis for Central and Southern Rwanda », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 47, 2003, p. 423-442.

<sup>28</sup> On notera que c'était là l'un des axes de la défense de Pascal Simbikangwa, jugé et condamné en France au début de l'année 2014.

<sup>29</sup> Pierre Péan, *op. cit.*, 2005, *passim*.

<sup>30</sup> Hélène Dumas, *op. cit.*, 2010, p. 90.

du complot recourt également à un argument culturaliste récurrent, celui de l'art du mensonge et de la manipulation chez les Tutsi, « argument ultime des négationnistes » qui permet de frapper de suspicion l'ensemble des témoignages des rescapés<sup>31</sup>.

## **La toile négationniste : le déni du génocide des Tutsi sur internet**

### *Un négationnisme en réseau(x) : les acteurs du négationnisme en ligne*

Comme le soulignait Hélène Dumas à propos du négationnisme éditorial, « les liens de proximité entre les auteurs [...] ne résultent pas seulement de lectures communes. Ils se fréquentent en dehors des bibliographies »<sup>32</sup>. De fait, les gestionnaires et rédacteurs des sites concernés par cette étude se connaissent et se côtoient, de même qu'ils entretiennent des relations de proximité avec les auteurs des ouvrages cités plus haut. En 2006 par exemple, le docteur Eugène Rwamucyo, porte-voix d'un des principaux sites négationnistes mentionnés dans cet article, animait à Rouen une "conférence" au cours de laquelle Pierre Péan et Charles Onana évoquèrent leurs "thèses". Cette logique de réseau est encore accentuée sur internet, dans la mesure où le web constitue par essence un réseau d'échanges mutualisés d'informations et d'interactions sociales entre institutions et individus. Les sites que l'on étudie ici sont ainsi reliés entre eux, par un système de renvois au sein des articles, mais aussi par un référencement de « sites amis » et de liens externes proposés par les gestionnaires, soucieux d'assurer ainsi la pérennité d'une communauté idéologique virtuelle. Ces renvois nous permettent d'ailleurs d'identifier les sites principaux, qui apparaissent le plus souvent dans ces liens externes et dominant donc le « marché négationniste » sur internet.

Au sein de cette constellation négationniste, on peut toutefois identifier plusieurs branches. Les sites les plus connus et les plus influents sont pris en charge par des Rwandais de la diaspora en exil, cette diaspora en exil étant un ensemble hétéroclite mal connu mais dans lequel on trouve un bon nombre d'anciens dignitaires de la deuxième République et du parti unique du président Habyarimana. Hébergé en Belgique, le site de Gaspard Musabyimana<sup>33</sup> est sans doute le plus consulté en français et rassemble une documentation variée, faite d'articles d'actualité, de documents dits d'archives<sup>34</sup>, et de notes essentialisantes sur la culture rwandaise<sup>35</sup>. Originaire de Nyamugali dans l'ancienne préfecture de Ruhengeri, Gaspard Musabyimana se présente sur son site comme un « ancien fonctionnaire du gouvernement rwandais », et insiste davantage sur un statut revendiqué d'intellectuel, évoquant un parcours universitaire long et international, et une passion pour l'écriture et la culture<sup>36</sup>. Derrière ce CV lisse et apparemment indépendant<sup>37</sup> se cache en réalité un ancien membre des services de renseignements<sup>38</sup>, qui collabore régulièrement à la défense des détenus du TPIR. Dans la

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> <http://www.musabyimana.be/>, consulté le 5 février 2014.

<sup>34</sup> En fait des photos et des documents de moindre valeur historique.

<sup>35</sup> On notera par exemple l'existence d'une rubrique *imigani* (proverbes).

<sup>36</sup> Il mentionne ainsi avoir remporté en 1975 le concours organisé par le Ministère de la Culture d'alors à l'occasion de l'année internationale de la femme, et évoque la traduction en 2003 de contes rwandais en flamand.

<sup>37</sup> Un CV repris tel quel dans la notice wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gaspard\\_Musabyimana](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gaspard_Musabyimana), consulté le 7 mars 2014.

<sup>38</sup> Hélène Dumas, *art. cit.*, 2010, p. 101.

même veine figure également le site de Jacques Kanyamibwa<sup>39</sup>, ancien pilote et major des Forces Armées Rwandaises aujourd'hui réfugié en France. Comme Gaspard Musabyimana, Eugène Shimamungu, qui anime le blog des Editions des Sources du Nil<sup>40</sup>, revendique un statut d'intellectuel. Professeur à l'Université Nationale du Rwanda avant le génocide, puis réfugié en France depuis 1994 où il a poursuivi ses études en linguistique<sup>41</sup>, il est lui aussi régulièrement cité comme témoin-expert devant les juridictions internationales, citations au cours desquelles il s'évertue à nier la dimension criminelle des discours pré-génocide. Toutefois, outre ce statut d'intellectuel, Eugène Shimamungu semble entretenir une proximité amicale avec la famille de Juvénal Habyarimana – dont il a écrit une biographie qui participe surtout du registre de l'hagiographie<sup>42</sup> – même s'il est difficile de mesurer la place qu'il occupait dans le gouvernement pré-génocide<sup>43</sup>.

Une seconde branche est représentée par les sites prétendant défendre l'honneur et la dignité de Rwandais accusés d'avoir participé au génocide. Ces sites ne sont pas gérés par ces accusés eux-mêmes, mais par des « comités de soutien » dont l'anonymat entretient un certain flou sur les acteurs véritables du négationnisme en ligne. Parmi ces sites, on peut citer celui consacré à Ferdinand Nahimana<sup>44</sup>. Principal intellectuel de la fin de la deuxième République, cet historien de formation<sup>45</sup> est devenu au début des années 1990 le principal idéologue du pouvoir, notamment après qu'il a pris la tête de l'ORINFOR en 1991. Écarté de ce poste en 1992, il fait partie l'année suivante des membres fondateurs de la RTLM, et a été condamné en appel à trente ans de prison par le TPIR<sup>46</sup>. Le site qui lui est consacré se présente comme un plaidoyer en faveur de son innocence. C'est le cas aussi du cas du site consacré au Père Wenceslas Munyeshyaka<sup>47</sup>, ancien curé de la paroisse Sainte-Famille à Kigali, qui a fait l'objet d'un acte d'accusation du TPIR et dont le procès en France est toujours en attente. Ce blog a été créé en septembre 2007, précisément lorsque le prêtre était arrêté et brièvement incarcéré, avant d'être remis en liberté sous contrôle judiciaire. Il s'agissait donc bien d'assurer sur le net la défense d'un homme à l'honneur prétendument bafoué. Plus clair encore est le site consacré à Eugène Rwamucyo, qui arbore sur un bandeau présent tout au long de la navigation sur le site la citation suivante : « Accepter de supporter indéfiniment le poids d'un crime qu'on n'a pas commis, porter injustement le qualificatif du "criminel de génocide" sans clamer son innocence est une entorse à la recherche de la vérité »<sup>48</sup>. Originaire de Gatonde dans l'ancienne préfecture de Ruhengeri, Eugène Rwamucyo est un médecin réfugié en France puis en Belgique, et a fait l'objet en 2007 d'une plainte du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda pour sa participation supposée au génocide des Tutsi. Son affaire devient publique à l'automne 2009, et c'est là encore à cette

---

<sup>39</sup> <http://jkanya.free.fr/>, consulté le 10 mars 2014.

<sup>40</sup> <http://www.editions-sources-du-nil.com>, consulté le 4 mars 2014. Bien que le nom d'Eugène Shimamungu n'apparaisse pas comme gestionnaire du site, il est probable qu'en tant que fondateur des Editions des Sources du Nil, auquel est rattaché le blog, il en est le principal voire unique promoteur.

<sup>41</sup> Il est ainsi l'auteur d'un ouvrage sur le kinyarwanda : *Le kinyarwanda. Initiation à une langue bantu*, Paris, L'Harmattan, 1998.

<sup>42</sup> *Juvénal Habyarimana. L'homme assassiné le 6 avril*, Lille, Editions Sources du Nil, 2004.

<sup>43</sup> Hélène Dumas, *art. cit.*, 2009, p. 306-308.

<sup>44</sup> <http://www.nahimana.info/>, consulté le 7 mars 2014.

<sup>45</sup> Ferdinand Nahimana est l'auteur d'une thèse remarquée, dont la publication se caractérise par sa conclusion remaniée, à la tournure raciste : *Rwanda. Emergence d'un Etat*, Paris, L'Harmattan, 1993.

<sup>46</sup> Hélène Dumas, *art. cit.*, 2009, p. 310-311.

<sup>47</sup> <http://perewenceslas.centerblog.net/>, consulté le 10 mars 2014.

<sup>48</sup> <http://www.rwamucyo.com/>, consulté le 7 mars 2014.

époque que le site est créé pour contribuer à sa défense.

Une troisième catégorie de sites négationnistes est portée par des acteurs étrangers, notamment français. Parmi eux, on peut citer d'anciens militaires de l'opération Turquoise dont certains, outre la publication d'ouvrages réhabilitant leur action au Rwanda, alimentent des sites internet à tendance négationniste. C'est le cas du colonel Jacques Hogard qui, à l'occasion de la sortie de son livre *Les larmes de l'honneur*<sup>49</sup> a ouvert un blog internet du même nom, sur lequel s'est déployé un racisme décomplexé. Le 11 mars 2007, un blogueur particulièrement assidu proposait par exemple d'« engager des chasseurs de blattes pour nettoyer le Rwanda » en publiant la publicité d'une entreprise qui vantait les mérites d'un « traitement efficace et garanti à 100% » contre les cafards<sup>50</sup>. Dans le même registre, on peut aussi citer le site de l'association France-Turquoise, créé en 2005 par Jean-Claude Lafourcade, à une époque où les critiques contre l'armée française au Rwanda se multipliaient<sup>51</sup>. Appartenant cette fois au monde universitaire<sup>52</sup>, mais préoccupé lui aussi par la défense de la France et du gouvernement génocidaire, Bernard Lugan déploie également sur son site « L'Afrique réelle » une rhétorique négationniste somme toute classique, qui relaie le contenu de la revue du même nom, et de ses ouvrages<sup>53</sup>.

Ces quelques exemples dessinent les contours d'un réseau négationnisme en ligne protéiforme et pluriel, dont les acteurs s'influencent et s'alimentent les uns les autres en vertu d'une proximité idéologique constituée autour des événements du Rwanda, et parfois d'eux seuls. C'est là toute l'ambiguïté de ces réseaux du déni, « alliances circonstancielles, nouées autour de la question précise du Rwanda et indépendantes de tout rapport de proximité idéologique antérieure »<sup>54</sup>. Ainsi, « il existe, en apparence, plus d'une chambre dans la demeure révisionniste »<sup>55</sup>, même si tous se retrouvent dans la négation du génocide des Tutsi entre avril et juillet 1994.

### *Formes et supports du négationnisme en ligne : une nébuleuse complexe*

D'un point de vue formel, ce négationnisme numérique s'appuie sur des supports divers, au premier rang desquels figurent les ressources classiques d'internet, comme les encyclopédies en ligne, les forums de discussion ou les commentaires dans la presse en ligne. Il n'y a qu'à regarder par exemple l'historique de l'encyclopédie à succès Wikipédia. Sur la page « Rwanda », on pouvait encore lire au milieu des années 2000 qu'« il y a eu DES génocides rwandais »<sup>56</sup>. La modification de l'article a provoqué sur la page de discussion une polémique, un contributeur écrivant par exemple en février 2008 : « Le génocide des Hutu a bel et bien eu lieu, il est d'ailleurs encore en cours. [...] En 1994, le FPR a sciemment déclenché une guerre civile qui allait emporter une foule innombrable de Hutu et de Tutsi. Cette guerre civile fut médiatisée comme "le génocide

---

<sup>49</sup> Jacques Hogard, *op. cit.*, 2005.

<sup>50</sup> Cité par Hélène Dumas, *art. cit.*, 2010, p. 102. Sauf erreur de notre part, le blog de Jacques Hogard n'est aujourd'hui plus en ligne.

<sup>51</sup> <http://www.france-turquoise.fr/>, consulté le 5 mars 2014.

<sup>52</sup> Encore que la plupart des spécialistes d'études africaines, et plus encore du Rwanda, critiquent sévèrement la scientificité de ses écrits.

<sup>53</sup> <http://bernardlugan.blogspot.com/>, consulté le 10 mars 2014.

<sup>54</sup> Hélène Dumas, *art. cit.*, 2010, p. 100.

<sup>55</sup> Pierre Vidal-Naquet, *art. cit.*, 1980, p. 20.

<sup>56</sup> La page est aujourd'hui beaucoup plus consensuelle : « il y a eu au Rwanda un et un seul génocide, celui des Rwandais qui avaient une carte d'identité portant la mention "Tutsi" » (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Rwanda>, consulté le 7 mars 2014).



Tutsi" »<sup>57</sup>. L'enjeu est de taille, d'autant que compte tenu de son référencement dans les moteurs de recherche, l'encyclopédie Wikipédia est sans doute l'une des principales sources d'informations sur le génocide. Or, dans la mesure où les contributeurs de cette encyclopédie sont des bénévoles bien souvent anonymes, il est facile pour les thèses négationnistes de prospérer sur ce genre de supports.

Les négationnistes s'appuient également sur une kyrielle de groupes de discussions, caractéristiques des échanges en réseaux rendus possibles par internet. Sous couvert d'échanges en réseau, les promoteurs et participants à ces groupes de discussion déploient un discours négationniste particulièrement virulent, quand bien même leur visibilité reste moindre que celle des sites internet plus classique évoqués ci-dessus.

En réalité, le succès des discours négationnistes sur internet repose sur des sites qui se présentent comme des sites d'information consacrés à l'actualité. Les plus connus sont [rwasta.net](http://www.rwasta.net)<sup>58</sup>, créé au milieu des années 1990 et qui malgré sa présentation datée a contribué à populariser le négationnisme en ligne. Plus influent aujourd'hui, [Jambonews](http://www.jambonews.net), créé en octobre 2010, doit son succès au fait qu'il prétend n'être qu'un simple site d'actualité, intégré à ce titre dans les fils d'actualité comme Google Actualités<sup>59</sup>. Sur la page de présentation du site, il est indiqué que « l'objectif [...] est d'informer [...] sur l'actualité touchant à l'Afrique des Grands Lacs en général et au Rwanda en particulier ». Il s'agit en réalité d'une émanation de Jambo, une association sans but lucratif basée à Bruxelles et présidée depuis début 2014 par Brave Bahibigwi, qui se présente comme un économiste et activiste des droits de l'homme. Cette association entretient un certain flou sur ses activités, son but affiché étant de « contribuer à l'instauration et à la pérennisation d'état de droit dans la région des Grands Lacs ». Derrière cette façade policée, il s'agit en réalité d'un rassemblement de Rwandais en exil, dont la rhétorique flirte avec les thèses négationnistes décrites plus haut. Cette même association a d'ailleurs fondé en février 2011 un autre site internet, « [Mpore.org](http://www.mpore.org) : Mémoire et justice », qui vise à « la commémoration de toutes les victimes des horreurs commises dans la région des Grands Lacs ces vingt dernières années »<sup>60</sup>.

## Conclusion

La plupart des sites que l'on a évoqués sont hébergés sur des serveurs européens, et sont alimentés depuis la France et la Belgique. Créées pour l'essentiel dans la seconde moitié des années 2000, lorsqu'internet devenait un formidable outil de communication dans tous les domaines, ils se sont imposés comme des acteurs clés du négationnisme en ligne, à qui ils donnent une aire de diffusion inégalée par rapports aux publications ou aux conférences organisées par les caciques et idéologiques de la négation du génocide des Tutsi. Internet est donc moins le lieu de formalisation intellectuelle et idéologique du négationnisme, que sa caisse de résonance, son espace de diffusion : c'est la raison pour laquelle nous nous sommes efforcés dans cet article d'analyser moins le contenu que les supports de ces discours.

## Bibliographie

---

<sup>57</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Rwanda>, consulté le 7 mars 2014. On notera l'utilisation des guillemets, habile manière d'interroger l'existence même du génocide des Tutsi.

<sup>58</sup> <http://www.rwasta.net/>, consulté le 5 mars 2014.

<sup>59</sup> <http://www.jambonews.net/>, consulté le 5 mars 2014.

<sup>60</sup> <http://www.mpore.org/>, consulté le 10 mars 2014.

- Brayard Florent, *Comment l'histoire vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Paris, Fayard, 1996
- Chrétien Jean-Pierre, *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997
- Chrétien Jean-Pierre & Kabanda Marcel, *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013
- Dumas Hélène, « Banalisation, révision et négation : la "réécriture" de l'histoire du génocide des Tutsi », *Esprit*, Mai 2010, p. 85-102
- Dumas Hélène, « L'histoire des vaincus. Négationnisme du génocide des Tutsi au Rwanda », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 190 : « Rwanda. Quinze ans après. Penser et écrire l'histoire du génocide des Tutsi », Janvier/Juin 2009, p. 299-346
- Dumas Hélène, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014
- Igounet Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000
- Igounet Valérie, *Robert Faurisson. Portrait d'un négationniste*, Paris, Denoël, 2012
- Ntashamaje Gérard, « Génocide perpétré contre les tutsi : le négationnisme sur Internet », *Dialogue*, n° 198, Avril 2012, p. 100-108
- Rousso Henri, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, p. 163 [1<sup>ère</sup> édition : 1987]
- Rutayisire Paul, « Aux origines du négationnisme du génocide perpétré contre les tutsi », *Dialogue*, n° 198, Avril 2012, p. 6-32
- Vidal-Naquet Pierre, « Un Eichmann de papier », *Esprit*, n° 9, Septembre 1980
- Vidal-Naquet Pierre, *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte, 2005